

Vente d'une parcelle du CPAS: une pétition... téléguidée par JS Demain?



Noëlle Willem-Remacle, la présidente du CPAS de Jalhay. - ÉdA Philippe Labeye

Une pétition contre la vente d'une parcelle à bâtir circule. La présidente du CPAS dénonce une manœuvre politique et dénonce des pressions.

Elle a été lancée fin de semaine dernière et, ce mercredi, plus de 120 personnes l'avaient signée: sur le site mesopinions.com, une pétition plaide «pour un réel débat citoyen» sur un projet dont l'enquête publique a été lancée fin mai. Il s'agit de la vente de 6 400 m² (sur un terrain de 10 000 m²) d'une parcelle à bâtir située à Arzelier et appartenant au CPAS de Jalhay. *«Quoi qu'il en soit, cette parcelle est un des derniers espaces libres au sein du village de Sart-lez-Spa. Située à deux pas de la Place du Marché, elle constitue une de nos richesses immatérielles, patrimoniale»,* plaide la pétition en question. *«Tantôt elle sert de parking aux Vieux Métiers, tantôt à nos enfants pour y jouer au drone ou y courir à s'en arracher les mollets sur les herbes fraîchement fauchées, et chaque jour elle représente un espace libre, ouvert, où tout est possible.»*

Si soulever la question est louable, son origine et la façon dont y est présentée la situation interroge. Démarche citoyenne, entièrement? Mise en ligne par Gaëtan Milis, citoyen de Priesville (Sart), nullement engagé politiquement, elle semble quand même avoir été fameusement «poussée» par Jalhay-Sart Demain, groupe politique citoyen qui envisage

l'obtention d'élus aux élections d'octobre prochain. *«Il ne s'agit pas d'une manœuvre politicienne téléguidée par l'une ou l'autre faction de l'opposition à la majorité communale actuelle», assure Gaëtan Milis, qui précise toutefois: «Mon attention a été attirée sur le problème par quelqu'un dont j'apprécie l'immense sagesse nimbée du cynisme qui est le sien: Jean Pirnay (NDLR: présent... sur la liste JS Demain), mais le reste est clairement et exclusivement de mon fait, appuyé par les réflexions des voisins (NDLR: dont Clément Mawet, porte-parole... de JS Demain) et connaissances avec qui j'en ai discuté.»*

«M. Millis a pris en charge la pétition. Je voulais en fait la faire moi-même (sic), mais étant inscrit sur une liste et habitant à côté dudit terrain... Jean Pirnay l'a conseillé, et l'encadre dans l'optique de son interpellation au prochain conseil communal», admet Clément Mawet. «Nous ne l'avons pas poussé, mais il est clair que nous soutenons l'idée de ne pas vendre cette parcelle.»

«Cette pétition m'avait été annoncée de longue date, si je persistais dans ce projet. Mais je fais primer l'intérêt général avant les préoccupations personnelles de quelques-uns de leurs membres, au risque de déplaire», réagit Noëlle Willem-Remacle, présidente du CPAS. «Nous sommes en pleine campagne de désinformation menée par un groupe d'opposition qui instrumentalise ce dossier. Le service d'Urbanisme m'a confirmé ce mardi que les questions posées dans le cadre de l'enquête sont purement politiques... Je trouve cette démarche regrettable et peu encline à l'intérêt de la collectivité.» Willem-Remacle regrette en outre que ladite pétition a été envoyée par mail... à sa fille. «Il n'y a pas de respect!» Voilà qui ne va pas égayer les relations entre l'actuelle majorité MR-IC-EJS et les membres d'une des trois autres listes jallhaytoises...

Pour rappel (nous l'avions déjà évoqué), la vente des terrains est une voie de financement pour la rénovation du bâtiment du CPAS (estimation du coût total de la rénovation: 1,8 million d'euros). *«En 2008, l'ancienne majorité Choisir-ensemble voulait créer une cité de 37 logements dont 4 sociaux et construire un nouveau bâtiment pour le CPAS, sans à aucun moment se tracasser de ce qu'allait devenir le bâtiment de l'ancienne administration de Sart. Ici on parle de 6 parcelles où seront implantées 6 maisons unifamiliales. Notre projet est réfléchi, cohérent et tient compte du caractère de notre village de Sart», conclut Noëlle Willem-Remacle.*